

Famille

233

Arthus

de Bobi

Supplément N. 54, cfp. 226

Le nom Arthus et ses diminutifs Arthuset, Arthusot est la forme vaudoise ancienne du prénom Arthur. On trouve en 1554 un Arthuset Durand à Bobi.

On trouve des Arthuri parmi les Vaudois de Calabre, et des Arthusio ou di Arthusio comme surnom d'une famille Girardet à St Jean, dès le 16^e S.

De Bobi, des Arthus et des Arthusot passèrent au Villax au 17^e S. et des Arthus à Pral au 18^e S., par le moyen de Joseph, régent.

En 1889, on comptait 13 familles Arthus à Bobi et en 1923 six familles dans l'Amérique du Sud.

Comme localités, il y a l'Arthusot, près de Lubiasco, au Villax, l'Arthusero, région de Rignes au bas de Bouvil.

En 1576 était célébré à Pignerol le mariage catholique entre « Antonium Arthusij de Bobio et Catharinam Emerigliam de loco Lucerna, ambo Pinarolii commorantes. »

Au 18^e S. on trouve le prénom Paul répété dans plusieurs branches d'Arthus à Bobi, ce qui les relie à une même souche.

Paul et Madeleine, sa femme, dont j'ignore le nom de famille, sont les parents de Catherine, qui, le 8 février 1628, transmettait sa dot de 1600 florins à son mari, Étienne Queyrus, des Queyrus. Paul n'était plus et sa femme n'est pas nommée dans l'acte. Paul et Madeleine moururent avant 1655, ce qui leur épargna les scènes horribles et tragiques de 1655, au cours desquelles Catherine perdit la vie pour avoir refusé d'abjurer.

La sœur ? Lusanne feu Paul, née en 1609, avait épousé Étienne Gros, qui en 1646 acheta de Madeleine Arthus, mariée Prost, l'héritage de son père, feu Jean, et de son oncle, feu Paul, les deux fils de feu Étienne.

Lorsque les massacreurs eurent envahi Bobi, intimant : Ou la mort ou la messe, Lusanne abjura, de même qu'Elisée, feu Paul, né en 1619 et probablement son frère. Elisée enveloppa dans son abjuration son fils Paul, de 14 ans accomplis. On enregistra en même temps celle de Paul, de 25 ans, feu Pierre.

La preuve que ces abjurations furent forcées, ainsi que les autres de ceux qui, avec eux, furent faits paraître en public à Turin, et leurs noms se trouvent dans l'opuscule « 40 che abiurorono », - la preuve on l'a dans le fait que Aghit et Gros, pasteurs de Bobi et Villax, qui avaient donné à leurs paroissiens ce triste exemple de faiblesse, s'enfuirent à peine qu'ils le virent, Giovanni Arthus et Paulo Arthus sont nommés parmi ceux qui furent libérés par le traité de Pignerol et qui furent ramenés aux Vallées le 23 août. En 1663 Paul se joignit à Tanavel et fut compris avec lui dans la liste des bannis, condamné au « bando, confiscà e morte » et exécuté quand il tomba entre les mains de l'ennemi. Elisée Arthuso signe pour Bobi le mémorial du 17 février 1663, qui ne reçut que des réponses telles qu'elles ne pouvaient que provoquer le soulèvement des bannis, qui suivit de près.

A leur tour les Arthus connurent la débâcle de 1686, la captivité, l'exil et le retour dans la patrie.

Arctus

Etienne
Déjà + 1646

Paul = Madeline
Déjà + 1628 Déjà + 1654

